

**Pénurie du ciment**

# **CIMTOGO ET FORTIA SE MOQUENT DES POPULATIONS DU NORD**

DIRECTEUR PAR INTÉRIM : TCHAKADA M. VIVIEN



234 09 64 / 221 09 32 / 919 66 68 / 970 57 68 Email: ladepeche@hotmail.com

Hebdomadaire Togolais d'Informations, d'Analyses et de Publicités  
18<sup>e</sup> année - N°575 du 15 juin 2011

Prix: 250 FCFA

**Echauffourée sur le campus de Lomé**

## **LES ÉTUDIANTS DISPERSÉS À COUPS DE GAZ LACRYMOGÈNE**

P4

### **Conflit foncier entre Assoli et la Kozah**

- **DIFFICILE COHABITATION ENTRE KOTOKOLI ET KABYÈ**
- **LES ORIGINES DU CONFLIT**
- **LE MINISTRE PASCAL BODJONA PRÔNE LA MODÉRATION**



P3

**Inondation à Lomé**

## **A CHAQUE ANNÉE SON LOT DE MALHEURS**

P3



**Vie chère**

## **A.T.C. PLAIDE POUR LA RÉDUCTION DE LA FACTURATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**



**Crise libyenne**

## **L'ADMINISTRATION OBAMA MENACE L'UA**



## Table ronde des PTF sur les secteurs eau et environnement

### - Les partenaires soutiennent le gouvernement - Un nouvel espoir pour les populations

Dans le but de revaloriser les secteurs de l'eau et de l'environnement dans notre pays en vue de satisfaire les besoins des populations par la mise en œuvre efficace du PANSEA (Plan d'Action National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement) et du PNIERN (Programme National d'Investissements pour l'Environnement et les Ressources Naturelles), une table ronde des partenaires du Togo sur les secteurs Eau, Assainissement, Environnement et Ressources Naturelles s'est tenue les 8 et 9 juin 2011 à Lomé. Il s'agissait pour les organisateurs de plaider auprès des partenaires, pour le financement des deux programmes élaborés.

Organisée par le gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers, la table ronde a été co-présidée par M. Pascal Ndimiria, conseiller spécial du président de la République, le Général Zakari Nandja, ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise et de l'Environnement et M. Kossivi Ayikoe, ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières. Elle a également connu la participation des partenaires multilatéraux et bilatéraux, des représentants d'organismes de financement, d'ONGs, du secteur privé, de la société civile et du gouvernement.

La cérémonie d'ouverture Plusieurs interventions, entre autres celle du ministre de l'Eau au nom des deux départements ministériels co-organisateurs de la table ronde, des représentants des partenaires techniques et financiers, du NEPAD, de la CEDEAO, de l'UEMOA, du secteur privé et des organisations de la société civile nationale et internationale ont marqué la cérémonie d'ouverture présidée par le premier ministre, Gilbert Fossou Hounkpe. Celui-ci, dans son discours d'ouverture, a indiqué que la tenue de cette table ronde répond au souci du gouvernement d'accorder aux deux secteurs plus d'attention et d'investissements afin de leur permettre de soutenir les activités de développement de notre pays.

Après avoir fait le point sur le chemin parcouru par le Togo, notamment en termes de réformes dans les secteurs économique et financier et dans le domaine politique et social, il a rappelé les efforts accomplis et en cours en vue de relever les nombreux défis en vue de répondre aux besoins des populations, dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP complet. Selon lui, le gouvernement s'est engagé à renforcer l'appropriation nationale à travers le leadership national en vue de la mise en œuvre du PNIERN et du PANSEA.

Il a par ailleurs expliqué l'importance de la contribution des deux secteurs à la stratégie nationale de développement axée sur les OMD et aux orientations du DSRP. Cette table ronde va permettre alors d'offrir aux partenaires un cadre idéal et cohérent pour accompagner les actions gouvernementales dans les secteurs de l'eau et de l'environnement à travers l'exécution du PNIERN et du PANSEA.

Quant aux représentants des PTF, du NEPAD, de la CEDEAO, de l'UEMOA, du secteur privé et de la société civile, ils ont estimé que cette rencontre s'intègre aux enjeux de la déclaration de Paris et de la conférence d'Accra sur l'efficacité de l'aide. Reconnaisant les efforts du gouvernement dans le cadre de la préparation et du suivi de la conférence de New York sur les OMD visant à mettre en place

les stratégies et plans d'actions d'accélération nécessaires à leur atteinte, ils ont souligné l'importance des défis qui restent à relever à travers les deux programmes soumis à l'examen de la table ronde. Pour eux, cet enjeu nécessite un effort conjoint du gouvernement et de tous les acteurs nationaux et internationaux.

Les Travaux de la table ronde Quatre sessions ont constitué l'essentiel des travaux. La 1ère session qui a porté sur la problématique de l'environnement et de l'eau dans le contexte général du développement au Togo, a permis de mener des discussions sur la nécessité d'une synergie entre le PNIERN et le PANSEA et sur la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat qui facilitera leur mise en œuvre en collaboration avec le Programme National d'Investissement pour l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (PNIASA). Un planning détaillé ainsi qu'une stratégie détaillée de mise en œuvre devront être élaborés. Il a été également ressorti l'ancrage des deux programmes par rapport au DSRP-C. Les questions relatives aux ressources humaines, à l'érosion côtière, aux énergies renouvelables et à la lutte contre la désertification ont été abordées. La deuxième session a porté sur la présentation du PNIERN et du PANSEA qui sont éla-

borés suivant un processus largement participatif et constituent chacun un cadre cohérent pour l'alignement des partenaires et l'harmonisation des interventions. Les débats ayant suivi cette présentation, ont permis aux participants d'apporter des contributions pour l'amélioration de la qualité des documents et de faire l'état des préoccupations (notamment les mesures prévues pour les populations les plus défavorisées face aux prix de l'eau et au souci de recouvrement des coûts, les stratégies prévues pour assurer la qualité de l'eau ; les garanties de la faisabilité du PANSEA ; la capacité des acteurs nationaux impliqués dans l'exécution des programmes...), pour lesquelles des réponses adéquates ont été données. Il a été également relevé l'importance de dégager un plan d'urgence minimal pour l'exécution des programmes et d'adopter une stratégie d'accélération basée sur le partenariat public-privé-ONG de même que la décentralisation des ressources financières.

Lors de la 3e session, il a été question du cadre financier et du rôle des partenaires avec la présentation des plans et stratégies de financement des deux programmes. Au cours des échanges, il est ressorti entre autres, l'adhésion des partenaires aux deux programmes et leur engagement à accompagner le gouvernement, la disponibilité des partenaires techniques à accompagner le Togo en termes de renforcement de capacités, l'engagement des banques sous-régionales et régionales à étudier favorablement les requêtes de financements sur la base d'études

de faisabilité. Le gouvernement pour sa part, s'est engagé à améliorer sa capacité de mobilisation et d'absorption des ressources financières et à accélérer la formulation du DSRP suivant d'ici à juin 2012. La dernière session qui a porté sur le mécanisme de suivi des recommandations de la table ronde a permis de tirer les conclusions notamment sur la mise en place d'un système de suivi au niveau centralisé ; le suivi de l'aide ; l'accompagnement pour la mise en place d'une méthodologie et d'une base de données statistiques à mettre en ligne pour le suivi ; le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, la mise en place d'un secrétariat technique comprenant l'Etat, les PTF et la société civile ; l'accompagnement du gouvernement pour l'élaboration d'un manuel de procédure en vue de l'harmonisation des diverses procédures des PTF...

La cérémonie s'est achevée sur une note de satisfaction générale avec la lecture de la synthèse des travaux et la signature d'une première convention de financement (4 millions de dollars) entre le Togo et le Système des Nations Unies pour la réalisation du Projet de Renforcement et Redynamisation des Aires protégées. Les acquis obtenus au cours de cette table ronde constituent un véritable espoir pour les populations dans l'amélioration de leurs cadres et conditions de vie. Leur réalisation effective constitue un défi que le gouvernement avec l'appui des PTF doit relever pour ne pas décevoir les populations.

Simplicie BAM.

## Travaux de drainage des eaux pluviales à Lomé

### 10 mois pour mettre fin aux inondations dans la zone Agbalépédogan et Aflao-Gakli

Soucieux des problèmes d'inondations auxquelles les populations de la capitale, particulièrement celles des quartiers Agbalépédogan et d'Aflao Gakli font face, le gouvernement, à travers le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, a initié le projet de drainage des eaux pluviales dans cette zone. Trois bassins de rétention et 3 collecteurs sont prévus. Ces collecteurs vont servir de trop-plein, c'est-à-dire que quand les bassins vont se remplir, le trop plein va partir vers les collecteurs qui à leur tour conduiront ces eaux vers la lagune de Lomé. Le principal financier de ce projet est la Banque Mondiale. Son coût total est estimé à 3.479.861.527 FCFA. Le maître d'ouvrage est le ministère de l'Urbanisme et le maître d'ouvrage délégué est l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR-Togo). C'est cette dernière qui a procédé vendredi dernier à la remise officielle

des sites des travaux aux différentes entreprises retenues après l'appel d'offre. Les 3 bassins de rétention et les 3 collecteurs constituent les 6 lots répartis comme suit :

Lot 1, confié à l'entreprise ECG pour la construction d'un bassin de rétention de 60000 m3 (peu avant la station d'Agbalépédogan) pour un montant de 471.930.690 FCFA.

Lot 2, remis à l'entreprise GER qui a la charge de la construction du collecteur principal A sur 1320 mètres linéaire (près de la HAAC), pour un montant de 1.160.494.372 FCFA.

Lot 3, confié à FKC pour la construction du Sous-collecteur A1 sur 1700 mètres linéaires pour un marché de 792.624.000 FCFA

Lot 4 à la charge de l'entreprise GTOA qui va construire un bassin de 400000 m3 pour un marché de 358.827.000 FCFA.

Lot 5 confié à ADAISSO ET

FILS chargé de la construction d'un bassin de 30000 m3 financé à 262.221.435 FCFA.

Enfin, le lot 6 remis à l'entreprise IG Togo qui va procéder à la construction du 3e collecteur de la zone sur 702 mètres linéaires pour un marché de 433.764.030 FCFA.

L'AGETUR a organisé une visite de terrain pour permettre à chaque entreprise de prendre connaissance de son site et de réceptionner officiellement les travaux qui débuteront en principe aujourd'hui. La visite sur le terrain a été dirigée par M. Djogbessi Anani, directeur technique à AGETUR-Togo. Après cette visite, il a rencontré les représentants des entreprises et la presse pour une mise au point. L'accent a été mis sur la qualité des travaux attendue et surtout sur le volet socio-environnemental. Il a demandé aux entreprises de réduire les effets de poussière, de

s'assurer du minimum de bruit des engins, de faire attention à l'infiltration au sol des huiles de vidange pour éviter la pollution, de respecter les exigences routières

des riverains avant d'ajouter que les entreprises ne recevront d'ordres que ceux venant du bureau de contrôle (AZ Consult/ACEP) et ceux du maître d'ouvrage délégué



M. Djogbessi Anani indiquant un bassin à construire en prévoyant des plans de déviation. M. Djogbessi a indiqué que le cahier de chantier est très important pour recueillir les propositions

D.B

# Litige foncier entre les préfectures d'Assoli et de la Kozah

## ● Difficile cohabitation entre les Kabyè et les Kotokoli

## ● Le ministre Pascal Bodjona prône la modération

Deux peuples cousins qui ne s'aiment pas. C'est la triste réalité entre les Kabyè (deuxième ethnie du Togo) et les Kotokoli. Et pourtant, l'histoire raconte que les Kotokoli et les Kabyè auraient un ancêtre commun d'autant puisque les deux peuples parlent presque la même langue avec des nuances. Le désamour serait parti de l'avènement du président Eyadéma (un Kabyè) au pouvoir. A tort, les Kotokoli ont perçu dans l'arrivée d'un Kabyè au pouvoir la perte de leur présumée suprématie dans le Nord. En réalité, si déclin des Kotokoli il y a eu, cela résulterait à notre avis de la déscolarisation en pays kotokoli où les enfants dès le jeune âge sont orientés vers le coran alors que les jeunes Kabyè se dirigent vers l'école. Résultat, le pays kabyè a produit de nombreux cadres alors qu'à l'opposé, les cousins Kotokoli fatigués par

la lecture du coran ne trouvent mieux qu'à embrasser que le métier de chauffeur.

En effet, dans le Nord, Sokodé a connu l'école avant le pays Kabyè. Malheureusement, ce sont les Lossos, les Kabyès les Lamba, les Mossi, les Moba, etc. qui fréquentaient le lycée moderne de Sokodé, le plus vieil établissement secondaire dans le Nord. Le clivage dans la scolarisation a fini par créer le malaise entre les deux groupes ethniques qui ne cachent plus leur animosité réciproque. C'est ainsi qu'aux insultes de Kabyè mangeurs de chiens, ces derniers répondirent par Kotokoli fainéants bavards, etc.

Conflits fonciers  
Le malaise latent entre les deux peuples a vite fait de déboucher sur des conflits fonciers mineurs vite transformés en conflit politique.

C'est ainsi qu'à la conféra-

tion nationale, l'imam Koubadja de Bafilo (qui n'a rien à envier à l'imam Koudou de la Côte d'Ivoire), du haut de la conférence nationale déclare que la préfecture d'Assoli s'étend jusqu'au fleuve Kara! En écho à cet appel anti-Kabyè qui était en vogue dans le pays, les Kotokoli de Fazaao déclarent la guerre aux Kabyè de Sotouboua et de Blitta. La guerre eut effectivement lieu et il a fallu l'intervention de feu général Eyadéma pour ramener la paix.

Conflit foncier entre Bouladé et Awandjéolo  
Il fallait remonter dans le temps pour expliquer ce qui se passe en ce moment entre les populations de Bouladé (Assoli) et celles d'Awandjéolo dans la Kozah. Ces deux villages se disputent des lopins de terre à la lisière des deux préfectures. Tout serait parti de la vente des terres par les Lama

d'Awandjéolo. Le canton de Lama dans la Kozah est l'un des cantons les plus vastes de la préfecture. Avec l'urbanisation de la ville de Kara, les populations du canton de Lama, propriétaires des terrains ont pris goût à la vente des terres. A Awandjéolo, les Kotokoli d'Assoli estiment que les populations d'Awandjéolo empiètent sur leurs terres d'autant puisqu'ils revendiquent les terres jusqu'au fleuve Kara. Une blague de mauvais goût pour les populations d'Awandjéolo qui estiment être sur les terres que leur ont léguées leurs ancêtres. Ironie du sort, les Kotokolis d'Assoli achètent leurs terrains à Atédra auprès de ceux qu'ils estiment ne pas être les propriétaires.

Pour calmer le jeu, le ministre Pascal Bodjona de l'Administration Territoriale et des Collectives Locales, poly-



grotte mariant toutes les langues du pays a été envoyé par le chef de l'Etat dans la localité, le samedi dernier. Après avoir écouté les populations limitrophes, il a proposé la suspension de la vente des terres en attendant qu'une solution définitive soit trouvée au litige.

A suivre  
KAO Victoire

## Inondation à Lomé

# A chaque année son lot de malheurs

Les catastrophes naturelles, il en existe dans les quatre coins du monde. Ailleurs, on parle de Tsunami, de séismes ou tremblement de terre. Au Togo, ce sont les inondations devenues récurrentes. La pluie du dimanche dernier a donné le ton et les Loméens renouent avec les mésaventures des saisons pluvieuses.

Depuis 5 années consécutives, les mois de juin, juillet et août sont un cauchemar pour les Togolais et donnent de l'insomnie aux autorités qui s'activent pour résorber définitivement ce mal à travers la politique des grands travaux initiée par le chef de l'Etat. La pluie du dimanche 12 juin 2011 a créé une situation dramatique dans certains quartiers de Lomé, notamment à Nykonakpoé, Adakpamé, Bè, Agoé-Plantation, etc. Les rues, les maisons et les services se sont retrouvés dans l'eau, la lagune de Bè a débordée et l'on peut craindre les risques de maladies. Cette situation inquiète, étant donné que nous ne sommes qu'en début de la grande saison pluvieuse. De même, on se rend compte que d'années en années, les zones non inondables sont progressivement gagnées par le phénomène. Il faut donc une

étude approfondie en vue d'une solution durable à ces récurrentes inondations.

Par ailleurs, ces inondations créent d'énormes préjudices économiques, entre autres, la perturbation des travaux de réhabilitation des infrastructures routières et rendent les marchés impraticables.



Une situation qui préoccupe les autorités togolaises. A part les travaux de canalisation en cours, les sapeurs-pompiers, sous la houlette du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, M. Latta Gnarna

sont prompts pour aspirer les eaux afin d'alléger les souffrances des sinistrés.

Malgré le rôle que joue la pluie, les Loméens suffisamment échaudés par les inondations préféreraient la sécheresse qu'à la saison pluvieuse. Car après la pluie, c'est le calvaire.

Vivien Tchak

## Pénurie du ciment

# CimtoGo et Fortia doivent être rappelés à l'ordre

Un pays où les opérateurs économiques se comportent en territoire conquis. C'est bien de notre pays le Togo. Il ya pratiquement cinq ans que le ciment est introuvable à l'intérieur du pays et particulièrement dans le Nord. Malgré l'intervention du chef de l'Etat et les efforts de tous les ministres du commerce qui se sont succédés, le mal per-

siste. Les responsables de CIMTOGO et FORTIA, dans une entente parfaite, font ce qui leur passe par la tête, à savoir, exporter toute leur production pour faire d'énormes bénéfices au détriment des nationaux. Pendant ce temps, le gouvernement nous rabat les oreilles avec des discours sur la relance économique. Quelle relance au

moment où les chantiers sont abandonnés dans une grande partie du pays faute de ciment? Allez voir ce qui se passe dans la Kara, région natale du chef de l'Etat. On se demande ce qui ne va pas. C'est pitoyable. De quelle bonne gouvernance nous parle-t-on alors?

Kao Victoire

## Vie chère

# L'ATC demande au gouvernement de réduire les taxes de la facturation électrique

Les membres de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) ont tenu une table ronde mercredi dernier à la salle Entente du CASEF à

gite électrique avec un taux de couverture de 23% et une croissance de 04%.  
Parlant de la facturation, le responsable à la Communication de la CEET,



Lomé sur le thème " Quelles dispositions des pouvoirs publics pour l'accès des consommateurs/usagers à l'énergie électrique au Togo ? ". Cette rencontre a permis aux responsables de l'Association de faire le point de la situation de l'énergie électrique au Togo.

Il ressort que depuis 1960 à 2010, la consommation d'énergie électrique au Togo a connu une très forte croissance liée à la croissance économique et démographique. Cette croissance de la demande a amené les autorités du pays à multiplier l'installation de centrales thermiques, à concrétiser les projets de Nangbéto, de Contour Global et à importer une grande partie de l'énergie électrique du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Nigéria. Malgré ses efforts, la grande majorité des consommateurs togolais n'a pas accès à l'éner-

M. Nkikoua Gmklagni, a fait savoir qu'il y a 2 systèmes de facturation: celle de moyenne tension et celle de basse tension, ajoutant que c'est cette dernière qui pose problème parce qu'elle sert pour les clients à usage domestique et non domestique. Il a aussi fait savoir que les factures sont réparties en 4 tranches et et sur chaque facture la CEET a ajouté les taxes comme la location compteur, l'entretien branchement, la TVA et tout récemment la redevance éclairage public. L'ATC, par la voix de son président Togui Doumassi, demande au gouvernement d'étendre le réseau de distribution électrique et d'œuvrer pour la réduction de la facturation en supprimant certaines taxes pour une réduction des frais d'électricité jugés trop élevés par rapport au pouvoir d'achat des Togolais.  
D.B

## Evala/Akpéma

# C'est pour bientôt

La cérémonie d'Akpéma et d'Evala en pays kabyè c'est pour bientôt et la préfecture de la Kozah se prépare activement à cette cérémonie. Les Akpéma débutent en effet chaque année au milieu du mois de d'août et suivent immédiatement la cérémonie des Evala.

Au soir de la fin des luttes des évala dans chaque village, les Akpéma commencent les coutumes avec le début de leur entrée au couvent. A partir de ce jour, il est interdit à Akpeng ou Akpénu (singulier de Akpéma d'après l'accent de chaque canton) de sortir seule

Suite à la page 4

## Promotion des droits des enfants au Togo

### 200 enfants de la préfecture de Tchaoudjo reçoivent leurs jugements supplétifs tenant lieu d'actes de naissance

Deux cents enfants de 8 villages de la préfecture de Tchaoudjo ont reçu, le samedi 4 juin lors d'une cérémonie solennelle au centre culturel Saint Augustin de Sokodé, leurs jugements supplétifs tenant lieu d'actes de naissance.

Estimée à un million deux cent mille (1.200.000) FCFA, l'opération pour l'établissement de ces jugements supplétifs conduite par la Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP) de Sokodé a concerné les villages Sagbédié, Kélima, Kinzaou, Adjorojo, Birini-Tognon, Sada et Bonangana. Elle s'inscrit dans le cadre de l'exécution des activités du projet intitulé " Femmes et Jeunes Artisans de Paix " lancé au Togo depuis août 2009 par la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix (CENJP-Togo). Cette opération est le résultat partiel d'une vaste campagne d'audiences foraines initiée à travers les préfectures de Blitta, Sobouboua, Tchamba et Tchaoudjo en faveur de 27000 cas d'enfants identifiés dans la Région Centrale.

L'objectif visé par l'opération, selon la coordinatrice de la CDJP-Sokodé, Mme Poyodé Marie-Thérèse, est de donner la chance égale à tous les enfants de jouir du droit de la personnalité juridique que confère ce document d'Etat civil permettant à son

titulaire de s'épanouir dans tous les actes de la vie.

En président officiellement la cérémonie, le préfet de Tchaoudjo, M. Tchény Chambi Tchakpro, a souligné l'importance d'un acte de naissance, qui pour lui, sous-tend l'existence juridique d'un individu.

A cet effet, il a insisté beaucoup sur le devoir qui incombe à tous les parents et tuteurs de faire établir ce document d'Etat

de la commune de Sokodé, ont pour leur part édifié l'assistance sur la valeur d'un acte de naissance dans la vie de tout être humain en société, soulignant que c'est la première pièce fondamentale sur la base de laquelle sont établis tous les actes de la vie.

Créée depuis 2005 au Togo, la CENJP-Togo à travers les 7 diocèses catholiques du pays s'attèle à travailler pour l'émer-



civil à leurs enfants afin que ceux-ci puissent bénéficier de nombreux avantages qui y sont attachés.

Le président du Tribunal de Sokodé, M. Estè Séna Koni et M. Tchakpédou Alassane, président de la délégation spéciale

gence d'une société beaucoup plus paisible par l'éducation, la formation et la sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs ainsi que sur les effets des injustices dans leur vie.

Ignace Polorigni

## Corruption au sein de la Justice

### Le Tribunal de 1ère instance de Kara à la barre

Au moment où nous mettons sous presse, nous avons reçu des informations selon lesquelles la corruption ferait rage au Tribunal de Kara. C'est ainsi qu'on signalait la libération sans jugement d'un voleur béninois au nom de

AGBELE. Le Tribunal ne serait pas à sa première décision scandaleuse.

Plus d'amples informations dans nos prochaines parutions.

La rédaction

## Evala/Akpéma

### C'est pour bientôt

Suite de page 3

; elle est toujours accompagnée d'une fille d'honneur choisie partout au cas où Akpeng n'a pas de fiancé. C'est le cas de Akpanna actuelle.

en chantant, la conduisent chez le chef du village. Celui-ci demande à la nouvelle épouse de revenir à une date fixée pour obtenir le certificat de mariage. Mais une fois du retour de chez le chef, la jeune épouse regagne immédiatement la maison de ses parents pour la suite des cérémonies de mariage. Elle reviendra au plus tard rejoindre son fiancé dès, la fin de la fête des Akpéma dit "Kiyena" une journée réservée pour les mariages définitifs des Akpéma.

Akpéma aujourd'hui De nos jours, la cérémonie des Akpéma, l'unique coutume réservée à la jeune fille en pays kabiyè est en voie d'abandon pour plusieurs raisons.

Akpéma de nos jours concerne seulement les jeunes collégiennes qui répugnent à marcher nues pour exhiber leur nudité.

Auparavant montrer sa nudité, c'est être vraiment vierge. Maintenant les filles vierges sont rares comme des serpents en Finlande. Quelle fille aimerait dire qu'elle est vierge sans essuyer les moqueries de ses camarades. C'est donc

exhiber sa nudité qui éloigne la jeune kabiyè des coutumes d'Akpéma.

Tout récemment la présidente de l'Union Nationale des Femmes du Togo, section de la Kozah a effectué une tournée dans les cantons de la préfecture de la Kozah pour sensibiliser l'opinion et les jeunes filles appelées à subir les coutumes d'Akpéma.

Depuis l'an passé, Akpéma connaît une évolution qu'aucune fille kabiyè ne peut trouver de raison pour refuser d'en subir. Il y a désormais le port de slips ou de slips et des soutiens gorges. Et l'UNFT, section de Kozah demande aux jeunes filles d'adopter des comportements sexuels responsables. C'est-à-dire ?

Aux responsables des sectes religieuses qui demandent à la jeune fille kabiyè de s'abstenir de subir les coutumes, il faudrait leur demander de laisser la jeune fille tranquille car la pratique des coutumes kabiyè ne sont pas incompatibles avec la foi chrétienne. On peut être chrétien et pratiquer les coutumes kabiyè.

Après tout, les temps qui contraignent un homme à ne pas aller au culte dominical est toujours indépendant des cérémonies des coutumes kabiyès. Ne jetons pas les prières aux coutumes. De grâce.

J.T.

## Faute d'accord sur ses revendications

### Le Syndicat des Personnels de Santé ont entamé hier une grève de 3 jours

Cinq rencontres des responsables du Syndicat des Personnels de Santé (SYNPHOT) avec le gouvernement n'ont rien donné. Le gouvernement refuse d'accéder aux revendications des Agents de la Santé. Pour le ministre de la Santé " Tout ce que le syndicat a demandé a été accepté. Le seul point d'achoppement concerne la prime de risque et de contagion. Le syndicat a proposé 20.000 FCFA et nous avons proposé 18.000 FCFA.

Pour le ministre des Finances et de l'Economie, les réformes salariales doivent se faire progressivement compte tenu du fait que les ressources de l'Etat ne sont pas limitées. Les ressources de l'Etat sont limitées certes. Mais il faut reconnaître que les salaires des Togolais sont trop bas à comparer par ceux pratiqués

dans les pays voisins. Un juge nous a confié que son collègue du Bénin gagne 700.000 FCFA avec un bonus de 300.000 FCFA de déquippement. Au Togo, un médecin et un juge gagnent à peine 200.000 FCFA. La solution passe par le plafonnement des salaires. Sur ce

point, depuis 2006, des propositions ont été faites au gouvernement qui attend, faute de pression salariale. Pour amener le gouvernement à accéder à ses doléances le syndicat a lancé hier un mot d'ordre de grève de 3 jours.

K.V

## Echauffourée sur le Campus de Lomé

### Les étudiants dispersés à coups de gaz lacrymogène

Suite à l'opération Campus mort de 72 heures lancée depuis jeudi dernier après la réouverture du campus par le MEET (Mouvement pour l'épanouissement de l'étudiant Togolais) pour cause d'insatisfaction dans l'accord tripartite entre les étudiants, les autorités administratives et le gouvernement, l'Assemblée générale qui devait se tenir hier mardi, a dégénéré en affrontements musclés entre les étudiants et

les forces de sécurité.

En effet, dans la matinée du mardi 14 juin, les étudiants qui ont entre temps répondu massivement à l'opération campus mort du MEET ont prévu se regrouper pour discuter de l'accord et des mesures à prendre. Mais au moment où ils s'organisaient, ils ont été dispersés par des tirs de gaz lacrymogènes créant une panique sur le campus et une course poursuite des

étudiants pour échapper à l'assaut des forces de sécurité. Heureusement, il n'y a pas eu d'accidents graves et aucun blessé n'a été signalé. Pour le MEET, la plupart des revendications sont restées lettre morte. Selon des étudiants, rencontrés, le gouvernement doit cesser de les divertir par des belles promesses en matérialisant les engagements pris lors de l'accord. Dans l'après-midi, un

calme précaire est revenue sur le Campus, mais tout porte à croire que cette crise universitaire n'est pas loin de s'achever. Les étudiants ont affirmé qu'ils reprendront à la protestation aujourd'hui. Il est temps que le gouvernement prenne des mesures urgentes pour éviter d'hypothéquer l'avenir des étudiants par une année blanche.

Simplex BAM

## Accord de Partenariat Economique

### Les journalistes sensibilisés pour accompagner le processus

Le ministère du Commerce et de la Promotion du secteur privé a organisé, le 9 juin 2011, une journée d'information et de sensibilisation à l'intention des journalistes économiques du Togo sur l'état d'avancement des négociations sur l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest. Au cours de cette journée, les journalistes ont été édifiés sur ce que sont les APE, les enjeux, les défis et les impacts sur les pays signataires, etc.

En effet, depuis 8 ans, les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) négocient des Accords de Partenariat Economique avec l'UE, dans le cadre de différentes configurations régionales. Il s'agit de compléter la Convention de Lomé qui ne disait rien sur l'entrée des produits africains en Europe. A ce jour, 36 pays sur les 77 que compte le groupe ACP ont soit paraphé, soit signé un accord intérimaire ou complet avec l'UE. Concernant l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire et le Ghana qui ne bénéficient pas du programme "Tout sauf les armes" de l'UE, ont signé des accords intérimaires. Ce qui oblige les autres pays de la région à signer ces accords. Ouvrant les travaux de cette journée, le ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé, M. Ahoomey Zunu, a salué les avancées et les acquis engendrés par ces négociations, notamment la définition des produits sensibles, la perspective de mise en place d'un tarif extérieur commun et le renforcement de l'intégration régionale. Pour le ministre du Commerce, malgré les divergences sur un certain nombre de points, les négociations vont aboutir sous peu. Il a soutenu ses propos par le compromis sur l'offre d'accès au marché avec un taux d'ouverture fixé à 70% sur une période de 25 ans. "Toutefois, la question relative à



Les participants à la journée de sensibilisation

l'additionnalité des ressources pour financer le Programme APE pour le Développement (PAPE) demeure entière", a-t-il souligné. Selon le coordonnateur du Comité national de négociation commerciale internationale, M. Galley, les médias doivent s'impliquer davantage dans ce processus, afin de donner leurs points de vue, leurs contributions et surtout informer de façon objective les différentes couches sociales de la population sur les APE. Pour cela, les journalistes sont invités à suivre les étapes de la négociation, à contribuer à la diffusion des positions du gouvernement et de la CEDEAO, à participer à la conscientisation des opérateurs économiques et des usagers et à susciter les débats sur

les négociations au niveau national.

#### Impacts des APE

La signature des APE aura des conséquences économiques sur les Pays les Moins Avancés

#### Séjour du Chef de l'Etat au Japon

### Faure rentre avec 55 milliards de FCFA dans ses valises

Depuis plus d'une semaine, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a entamé une visite officielle au Japon. Une visite qui s'inscrit dans la dynamique du réchauffement des relations Japono-togolaises.

Dans sa diplomatie active, le Chef de l'Etat a obtenu des autorités nipponnes une annulation de 55



Le ministre Ahoomey Zunu au centre ouvrant les travaux

(PMA). Des études menées dans plusieurs pays dont le Togo révèlent une perte des recettes fiscales estimées à 82 milliards de FCA par an. A cela s'ajoutent la mise en difficulté des producteurs locaux et la moins compétitivité des entreprises locales. Les études soulèvent un problème de détournement de commerce et des effets sur les politiques d'intégration. Or, si les PMA refusent

de signer les APE, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigéria qui ne bénéficient pas du programme "Tout sauf les armes" de l'UE, tireront d'énormes avantages des APE et inonderont la région de leurs produits, créant ainsi la faillite des entreprises locales. C'est pourquoi, l'UE doit financer le PAPE pour accompagner l'APE.

Vivien Tchak

milliards de FCFA de dette du Togo. Le Japon rejoint donc les autres pays comme la France et la Chine qui ont annulé leur dette dans le cadre de l'atteinte par le Togo de l'initiative PPTE. Le Japon contribue ainsi au développement et à la réduction de la pauvreté au Togo.

Car les recettes qui devraient servir à l'apurement de cette dette permettront au gouvernement d'investir dans les projets socio-économiques. La visite du Chef de l'Etat au Japon n'a pas été inutile. Elle a produit des fruits. Les Togolais doivent s'en réjouir.

T.V.

#### Finances publiques

### La Douane à l'avant-garde

La Douane contribue pour plus de 50% aux recettes fiscales du Togo. Son chiffre d'affaires est passé de 80 milliards il y a cinq ans à 133 en 2010.

C'est dire le rôle essentiel qu'elle joue dans la politique de relance économique engagée par le gouvernement.

L'institution s'est d'ailleurs profondément réformée pour davantage d'efficacité. Reste que les passes droits, les petites combines de certains fonctionnaires et les mauvaises habitudes demeurent.

Marc Abli Bidamon, le directeur général de la Douane est conscient du problème et du manque à gagner engendré par ces pratiques ; il entend y remédier par des campagnes d'information et si cela ne suffit pas, par des sanctions disciplinaires.

Republcoftogo.com : Les recettes douanières étaient à la hausse en février. Cette tendance s'est-elle confirmée ces trois derniers mois ?

Marc Abli-Bidamon : Jusqu'à 2006, la Douane n'avait jamais dépassé la barre de 80 milliards de recettes. En 2006, nous avons collecté 92 milliards, puis 105 en 2007, 112 en 2008, 123 en 2009 et 133 en 2010.

Pour les 5 premiers mois de l'année courante on est déjà à 63 milliards. C'est dire le chemin parcouru.

Nous avons constaté un pic particulier au cours du mois de mai au cours duquel nous avons collecté 14 milliards. C'est vraiment un record, depuis que la Douane existe et nous espérons faire aussi bien dans les mois qui viennent.

Republcoftogo.com : Le gros des recettes est généré par le Port de Lomé, mais que représentent celles collectées à l'aérien et aux frontières terrestres ?

Marc Abli Bidamon : Le Port fait effectivement environ 70% de nos recettes. La raffinerie environ 20%, l'Aéroport, à peu près 4%. Il en est de même pour le poste de Kodjoviacopé. Le reste est assuré par les postes de Savee Condi et Cinkassé.

Republcoftogo.com : Malgré la réorganisation de la Douane, il y a encore du coulage, des petites combines avec les agents de votre administration. Comment y mettre un terme ?

Marc Abli-Bidamon : Nous prévoyons des actions de sensibilisation et de formation. Il existe également un Conseil de discipline qui a été créé et qui doit être mis en place dans les prochains jours. Nous attendons de faire aboutir les négociations avec l'OMD (Organisation mondiale des Douanes) et d'obtenir un désassement du ministère de l'Economie et des Finances pour débloquer toutes ces actions qui, au final, doivent contribuer à limiter aux mieux ces pratiques, d'ici la fin de l'année.

Republcoftogo.com : La Diaspora qui souhaite faire du business avec le Togo se plaint de taxes trop lourdes à l'importation et du zèle de certains douaniers à l'Aéroport de Lomé qui imposent des tarifs prohibitifs. Comptez-vous remédier à cela et

envisagez-vous des dispositions pour aider les Togolais de l'étranger à commercer plus facilement.

Marc Abli-Bidamon : Il faut d'abord comprendre qu'aucun douanier ne peut fixer de lui-même la valeur d'une marchandise. Le tarif est fixé par la Commission de l'UEMOA, c'est ce qu'on appelle le TEC (Tarif Extérieur Commun). La Douane ajuste pour mission de s'assurer que l'évaluation de cette marchandise est conforme. Il y a une procédure claire pour faire le dédouanement des marchandises à l'importation comme à l'exportation surtout quand la valeur de la marchandise dépasse les 1.500.000 Fcfa.

L'opérateur doit utiliser les services d'un transitaire ou d'un commissionnaire en douane qui se charge du dossier.

Avant que la marchandise n'arrive, le transitaire doit déposer au COTECNA l'intention d'importation. Le dossier sera examiné et vérifié par ce service qui délivrera l'attestation de vérification qui permet de dédouaner la marchandise sans problème.

Mais si l'opérateur débarque avec la marchandise dans ses valises sans avoir effectué les formalités préalables, il peut arriver que le douanier applique une valeur supérieure, faute d'information précise sur la nature des biens importés.

Je conseille donc aux Togolais de la Diaspora de recourir impérativement aux services de transitaires.

Source: republcoftogo.com

#### Crise libyenne

### L'Administration OBAMA menace les Etats membres de l'UA de Printemps Arabe

Alors que la Maison Blanche vient d'essuyer un camouflet à la chambre de représentants pour avoir déclaré la guerre à la Libye sans l'autorisation des parlementaires américains, le président OBAMA ne manage aucun effort pour en finir avec le colonel Kadhaïf. Il vient d'entreprendre devant l'UA, une démarche inhabituelle. En effet, pour la première fois, un ministre américain des Affaires Etrangères (Département d'Etat) s'est exprimé à la tribune de l'UA à Addis Abeba. Le mardi dernier, Mme Hillary Clinton, épouse de l'ancien président Clinton, en sa qualité de ministre du Département d'Etat, s'est adressée aux représentants de l'UA en termes de menace.

Mme Clinton était venue dire aux 54 Etats membres de l'UA de joindre leur voix à celles des puissances occidentales pour demander un cessez-le-feu en Libye et le départ du colonel

Kadhaïf. La ministre du Département d'Etat est allée loin en demandant aux Etats africains d'engager des réformes sous peine d'être envahis à leur tour par le Printemps Arabe (les révoltes en cours dans les pays arabe).

Que dire de cette démarche du président OBAMA avec qui on croyait à tort au respect du droit international. Demander le départ du colonel Kadhaïf, alors que l'administration OBAMA a aidé la minorité SUNITE en BARHEINE à écraser la révolte de la majorité Chiïte, c'est ça l'arrogance et le mépris dont font preuve les grandes puissances dans le règlement des conflits internationaux. Là où les intérêts de Washington sont en jeu (Arabie Saoudite, Jordanie, Bahrein, Katar, Yémen...), les donneurs de leçon de démocratie ferment les yeux. Mais là où des dirigeants s'affranchissent de la domination occidentale, on diabolise. Et cela dure des siècles.

K.V

Littérature

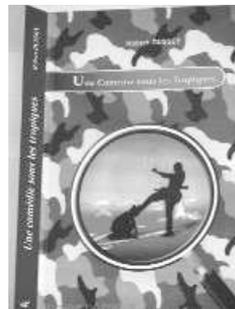
# Une Comédie sous les Tropiques, une fiction qui reflète la réalité de nos Etats africains

Après la sortie de son premier essai intitulé " L'Afrique malade de ses hommes politiques ", Robert Dussey a officiellement présenté son second roman, " Une comédie sous les Tropiques ", au cours d'un point de presse le vendredi 10 juin 2011 à la Maison de la Presse à Lomé. Ce roman raconte l'histoire de Steven, un jeune africain né dans des conditions presque inattendues. Celui-ci connaît un parcours peu brillant qui ne le prédestine à rien. Mais par la force des choses, il devient commandant d'armée et se retrouve à la tête d'un pays appelé Korodu. Le commandant Steven devient alors un tyran et dirige son pays d'une véritable main de fer. Cet ouvrage, selon l'auteur, est une contri-



Robert Dussey auteur du livre *Une comédie sous les Tropiques* qu'il est à l'écriture romanesque. Il touche aux questions réelles et d'actualité comme le manque de démocratie, la mauvaise gouvernance, l'abus de pouvoir dans

nos Etats africains. Il émane d'une idée philosophique que l'auteur essaie d'interpréter par rapport aux questions d'actualité et aux questions tabous comme le sexe, l'argent et le pouvoir. L'Afrique a connu dans le courant de son histoire plusieurs dirigeants qui incarnent le personnage du commandant Steven et qui arrivent de nulle part pour se retrouver à la tête de nos Etats. L'œuvre qui est une fiction, se rapproche en même temps de la réalité car elle dépeint des faits qui sont propres aux conditions de vie et réalité africaine comme la prostitution, le culte de la personnalité et l'adulation exagérée recherchée par certains dirigeants. Cet ouvrage est composé de trois parties (le sexe,



l'adolescence du commandant Steven et l'accession au pouvoir) mais parle essentiellement du sexe et du pouvoir. Pour Robert Dussey, le sexe dans ce roman est intimement lié au pouvoir car il constitue pour Steven un moyen de contrôle du pays. Ce roman,

selon lui, ne vise personne, mais touche à des questions essentielles et philosophiques et cherche entre autres à résoudre certains problèmes africains dont la mauvaise gouvernance. Un débat a permis à l'auteur d'expliquer le sens du titre de l'ouvrage, l'illustration de la couverture du roman et le bien-fondé de cet engagement littéraire par rapport à sa position de conseiller diplomatique. " Une comédie sous les tropiques " qui est le 6e ouvrage de Robert Dussey, comprend 252 pages et est paru aux éditions L'Harmattan. Son prochain ouvrage, " La fin des dictatures, émergence d'une nouvelle Afrique ", est attendu avec impatience.

Simplice BAM

## Autorégulation des médias

### LA DEPECHE convoquée par l'O.T.M.

Note article paru dans notre édition N° 573 du 1er juin 2011 et intitulé : " Des journalistes Bitosards Togolais chez Yayi Boni " a été un véritable Tsunami qui a créé du remous au sein de la presse privée.

Dans la foulée nous avons été convoqués par l'Observatoire

Togolais des Médias (O.T.M.) suite à une plainte de Crédo TETTEH, secrétaire général de l'UJIT qui s'estime diffamé par notre article. La rencontre avec l'OTM était présidée par M. DENGUEWA, son président par intérim.

Les membres de l'OTM ont balayé d'un revers de la main nos

arguments et nous ont renvoyé aux articles 1, 2, 3, 16 et 18 du code de la déontologie. Qu'importe, l'article incriminé a fait bouger les lignes. Non seulement il a permis la convocation de l'AG de l'UJIT mais aussi par ricochet celle de l'OTM et de la Maison de la Presse.

## ELECTION PRESIDENTIELLE EN AFRIQUE

### L' Afrique dans le diktat de l'Occident

Que faire : L'occident dicte la loi constitutionnelle à l'Afrique. En effet, BARACK Obama (américain) NICOLAS Sarkozy (français) et David Cameron (britannique) ont décidé de donner des leçons à l'Afrique toute entière. Il n'y aura désormais plus de deux mandats présidentiels pour un chef d'Etat en Afrique. Ce qui explique l'ignoble guerre à laquelle se livrent la France et l'ANGLETERRE contre la LIBYE où MOUAMMAR Kadhafi aurait fait plus de quarante ans à la tête du pays.

Pour ceux qui sont en place depuis plus de dix ans, il faut tout faire pour les pousser vers la sortie. C'est cela la nouvelle feuille de route. Une main invisible ne serait-elle pas derrière les troubles qui affectent le BURKINA FASO depuis bientôt quatre mois ? Certains le pensent bien. De même, les pays d'Afrique qui organisent une élection pendant cette période où la température risque de faire exploser le thermomètre ont raison de faire attention car on ne sait jamais comment naissent les contestations, ni pourquoi elles connaissent souvent une grande ampleur. Mais elles sont toujours soutenues, sinon encouragées par les chancelleries occidentales

sous le fallacieux prétexte de la liberté d'expression.

Alors qu'il a entamé sa troisième année à la Maison Blanche, BARACK Obama n'a jusque-là été que dans un seul pays de l'Afrique noire, le GHANA! L'un des rares pays qui soit réellement démocratique, selon les critères de l'administration Obama.

Pour le président des Etats-Unis : " l'Afrique n'a plus besoin d'hommes forts mais d'institutions fortes ".

Obama a droit à deux mandats successifs de huit ans à la Maison Blanche. Quant à Nicolas Sarkozy, il avait, dès son arrivée au pouvoir, institué une disposition dans la constitution qui interdit au président français de faire plus de deux mandats successifs. Quant au conservateur David Cameron qui vient d'arriver au Downing Street, il est à parier qu'il ne battra pas le record de Tony Blair, peut-être fera-t-il moins longtemps que Gordon Brown. Bref Obama, Sarkozy, Cameron veulent donc imposer aux Africains ce qui s'applique chez eux, volontairement ou non. Mais cela ne s'appelle-t-il pas la dictature ?

J. TOM

# HÔTEL SHERATON À KARA

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CADRE AGRÉABLE DANS LA RÉGION DE LA KARA, VISITEZ HÔTEL SHERATON

Côté Ouest, Village SOS-Kara  
Téléphone : 661 03 61/232 94 00

PUBLICITE

# GRAND HÔTEL DE LOMÉ

## UN JOYAU À DÉCOUVRIR



**Grand Hôtel de Lomé**  
**Avenue de la Chance-Bretelle de Bè-Klikamé**  
**Face Directions Togocel & LONATO**  
**Tél: (+228) 251 70 03/ 048 76 25/ 905 58 79;**  
**Fax: (+228) 225 07 93;**  
**Email:ghlsafiahouse@yahoo.fr**



# POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT.

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION  
QUI VOUS CONVIENT



INTERNET  
jusqu'à  
**80%**  
de réduction\*  
sur le forfait  
internet.

m'fri  
m'fri  
m'fri  
**m'fri**  
m'fri  
m'fri  
m'fri

VOIX  
jusqu'à  
**0,27 FCFA** /  
secondes  
soit  
**18 FCFA/min\***



\* Selon votre forfait

### Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est un service qui permet de bénéficier de réductions sur les forfaits internet et les appels mobiles. Ce service est réservé aux abonnés à nos offres internet et voix. Les réductions sont appliquées sur les forfaits internet et les appels mobiles.

Les réductions sont appliquées sur les forfaits internet et les appels mobiles.

Les réductions sont appliquées sur les forfaits internet et les appels mobiles.

Les réductions sont appliquées sur les forfaits internet et les appels mobiles.

Les réductions sont appliquées sur les forfaits internet et les appels mobiles.

### À qui s'adresse m'fri ?

m'fri s'adresse à tous les abonnés qui souhaitent bénéficier de réductions sur les forfaits internet et les appels mobiles. Ce service est réservé aux abonnés à nos offres internet et voix.

Les réductions sont appliquées sur les forfaits internet et les appels mobiles.

Les réductions sont appliquées sur les forfaits internet et les appels mobiles.

Les réductions sont appliquées sur les forfaits internet et les appels mobiles.

Les réductions sont appliquées sur les forfaits internet et les appels mobiles.

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE 112 DE VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM. La Référence

www.togotelecom.tg

# HOTEL SHERATON-KARA



***CHEZ NOUS , VOUS  
ETES CHEZ VOUS***

**Côte Ouest, Village SOS-Kara**

**Téléphone : 661 03 61/232 94 00**